

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET,  
M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**11 - TRANSPORT URBAIN : TARIFS DU SERVICE DE LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que, dans le cadre du plan de développement de la mobilité propre, il a été décidé de proposer aux usagers des vélos électriques en libre-service pour une utilisation de courte durée ainsi que des vélos à assistance électrique en location longue durée.

La flotte sera composée de 15 vélos à assistance électrique pour la location longue durée et d'une station autonome comprenant six vélos en libre-service.

Il convient de fixer les tarifs qui seront appliqués pour ces locations, savoir :

| Durée | VAE en station libre-service |      |      | VAE en location longue durée |        |       |
|-------|------------------------------|------|------|------------------------------|--------|-------|
|       | 1 h                          | 12 h | 24 h | 3 mois                       | 6 mois | 1 an  |
| Tarif | 1 €                          | 5 €  | 10 € | 70 €                         | 120 €  | 200 € |

- **Cauton demandée** : 500 €

Il est précisé que :

- la location longue durée ne pourra être effectuée qu'au bénéfice d'un habitant de la Ville d'Oloron Sainte-Marie,
- un règlement intérieur fixant les conditions de location et d'utilisation de ce service sera soumis à l'approbation du Conseil municipal,
- une régie de recettes permettant l'encaissement des produits de ces locations sera créée par le Maire conformément à la délibération du 14 avril 2014 portant délégations accordées par le Conseil municipal à l'exécutif.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **31 voix pour et 2 abstentions (Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES et Mme Maylis DEL PIANTA)**,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **FIXE** les tarifs de location de vélos à assistance électrique tels que proposés ci-avant.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2019.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 01/10/2019

  


Le Maire,

  
Hervé LUCBÉREILH

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 27/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/09/2019